

# **COMMUNE DE VERS SUR SELLE**

## **Approbation de la 4<sup>ème</sup> modification simplifiée du plan local d'urbanisme**

Vu la délibération du conseil municipal de VERS SUR SELLE en date du 23 janvier 2024,

**La 4<sup>ème</sup> modification simplifiée du PLU de VERS SUR SELLE est approuvée.**

Ce document est tenu à disposition du public :

1. à la mairie de VERS SUR SELLE, les lundis, vendredi , de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 et le mardi de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
2. à la Préfecture de la Somme.